

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE (EXTRAIT)

Délibération N : AG/2024/11/01

Le 27 novembre 2024, l'Assemblée Générale de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse s'est réunie à 14 heures 00 sous la vice-présidence de Monsieur Jean-Claude PARNIERE, 1<sup>er</sup> Vice-Président, dans les locaux de la maison de l'Economie, avenue d'Auvergne à Guéret, sur convocation adressée aux membres le 13 novembre 2024.

Collège des Conseillers départementaux (6)

Présents : 4 – Absents excusés : 2	
Présents	Absents/Excusés
Valéry MARTIN	Valérie SIMONET
Marinette JOUANNEAUD	Catherine DEFEMME
Jean-Luc LEGER	
Guy MARSALEIX	

Collège des Communes, EPCI et OPCL (119)

Présents : 33			
Commune d'AUGE	Sylvie NICOLAUD	Commune de LEPAUD	Pierre MORLON
Commune de BANIZE	Luc ESCOUBEYROU	Commune de LEYRAT	Jacques BONNAUD
Commune de BONNAT	Philippe CHAVANT	Commune de MAGNAT L'ETRANGE	Gilles DUPRADEAUX
Commune BOURGANEUF	Jacques MALIVERT	Commune de MERINCHAL	Marie-Françoise VENTENAT
Commune de BUDELIERE	Jean-Claude LAUVERGNAT	Commune de NOUZERINES	Valérie ROGET
Commune de LA CELLE DUNOISE	Jacques-André BOQUET	Commune de LA POUGE	Serge GODET
Commune de LA CELLETTE	Camille CARCAT	Commune de ST DIZIER-MASBARAUD	Joël ROYERE
Commune de CHAMBERAUD	Gérard MAGOUTIER	Commune de ST MARC A FRONGIER	Jean-Louis JOSLIN
Commune de CHATELUS LE MARCHEIX	Alain BERTRAND	Commune de ST PARDOUX LES CARDS	Laurent GLOMOT
Commune de CHENIERS	Monique GAUTHIER	Commune de ST SEBASTIEN	Marc LASCOUX
Commune de COLONDANNES	François PARBAUD	Commune de ST SILVAIN BAS LE ROC	Patrick FRANCHAISSE
Commune de CROCQ	Jean-Luc PIERRON	Commune de SOUMANS	Jean-Claude PARNIERE
Commune de DOMEYROT	Daniel BEUZE	Commune de SOUS PARSAT	Jean-Michel RICARD
Commune de FELLETIN	Renée NICOUX	Commune de VALLIERE	Josiane ROCHE
Commune de FLAYAT	Patrick MOUNAUD	Commune de VIERSAT	Bernard WAYMEL
Commune de GENUILLAC	Jean-Claude AUROUSSEAU	Communauté de Communes du PAYS DUNOIS	Laurent DAULNY
Commune de LE GRAND BOURG	Francky CHATIGNOUX		

Représentés : 31			
Communes ou EPCI	Pouvoir à	Communes ou EPCI	Pouvoirs à
Commune d'AUZANCES	Jean-Luc LEGER	Commune de ST MERD LA BREUILLE	Gilles DUPRADEAUX
Commune de BELLEGARDE EN MARCHE	Valéry MARTIN	Commune de ST JULIEN LA GENETE	Jean-Claude LAUVERGNAT
Commune de BUSSIERE NOUVELLE	Jean-Luc PIERRON	Commune de ST MICHEL DE VEISSE	Laurent GLOMOT
Commune de CHAMBON SUR VOUEIZE	Bernard WAYMEL	Commune de ST QUENTIN LA CHABANNE	Jean-Louis JOSLIN
Commune de CHENERAILLES	Valéry MARTIN	Commune de ST SULPICE LE DUNOIS	Jean-André BOQUET
Commune de CRESSAT	Jean-Claude LAUVERGNAT	Commune de SAGNAT	François PARBAUD
Commune de CROZANT	Marc LASCOUX	Commune de SANNAT	Jean-Luc LEGER
Commune de DUN LE PALESTEL	Camille CARCAT	Commune de SARDENT	Guy MARSALÉIX
Commune de FAUX LA MONTAGNE	Renée NICOUX	Commune de VIDAILLAT	Jean-Louis JOSLIN
Commune de FURSAC	Alain BERTRAND	Commune de LA VILLEDIEU	Renée NICOUX
Commune de JARNAGES	Jean-Claude PARNIERE	Communauté de Communes MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE	Marie-Françoise VENTENAT
Commune de LAVAUFRANCHE	Jean-Claude PARNIERE	Communauté de Communes CREUSE GRAND SUD	Josiane ROCHE
Commune de RETERRE	Bernard WAYMEL	Communauté de Communes CREUSE SUD OUEST	Jacques MALIVERT
Commune de SAINT AMAND	Patrick FRANCHAISSE	SICTOM DE CHENERAILLES	Gérard MAGOUTIER
Commune de SAINT CHABRAIS	Guy MARSALÉIX	Syndicat mixte de SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE LA FORTERESSE DE CROZANT	Camille CARCAT
Commune de ST GERMAIN BEAUPRE	Jean-André BOQUET		

Absents ou excusés : 55		
Commune d'AHUN	Commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE	Communauté de Communes HAUTE CORREZE COMMUNAUTE
Commune d'ARFEUILLE CHATAIN	Commune de MOUTIER ROZEILLE	SIAG DU BASSIN SCOLAIRE DE BOUSSAC
Commune d'ARS	Commune de NAILLAT	CONFLUENCE EAUX
Commune d'AUBUSSON	Commune de LA NOUAILLE	
Commune d'AZERABLES	Commune de NOUHANT	
Commune de BASVILLE	Commune de PARSAC-RIMONDEIX	
Commune de BENEVENT L'ABBAYE	Commune de PIERREFITTE	
Commune de BLESSAC	Commune de ROUGNAT	
Commune de BOUSSAC	Commune de ROYERE DE VASSIVIERE	
Commune de BOUSSAC BOURG	Commune de ST ALPINIEN	
Commune de LA CELLE SOUS GOUZON	Commune de ST DIZIER LES DOMAINES	
Commune de CHAMBON SAINTE CROIX	Commune de ST FIEL	
Commune de CHAMBONCHARD	Commune de ST GEORGES LA POUGE	
Commune d'EVAUX LES BAINS	Commune de ST HILAIRE LE CHATEAU	
Commune de FONTANIERES	Commune de ST MARC A LOUBAUD	
Commune de GIOUX	Commune de ST MARTIAL LE MONT	
Commune de GLENIC	Commune de ST MARTIN CHATEAU	
Commune de GOUZON	Commune de ST MEDARD LA ROCHETTE	
Commune d'ISSOUDUN LETRIEIX	Commune de ST PRIEST LA PLAINE	
Commune de LADAPEYRE	Commune de ST VAURY	
Commune de LAFAT	Commune de ST YRIEIX LA MONTAGNE	
Commune de LAVAVEIX LES MINES	Commune de VIGEVILLE	
Commune de LUSSAT	Communauté d'Agglomération du GRAND GUERET	
Commune de MARSAC	Communauté de Communes des PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE	
Commune du MONTEIL AU VICOMTE	Communauté de Communes CREUSE CONFLUENCE	
Commune de MORTROUX	Communauté de Communes BENEVENT GRAND BOURG	

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

- Éric MATHE, Directeur de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse
- Catherine GAGNANT, Assistante de direction
- Perrine PUYBERTHIER, en charge du service « Plan alimentaire territorial pour la Creuse »
- Roselyne ROUCHON, Chef du service "Application du droit des sols"
- Julien VOISIN, Chef du service "Assistance à maîtrise d'ouvrage – Aménagement rural"
- Stéphane MILLET, Chef de projet & coordonnateur du programme « Petites villes de demain »
- Ayana AZPURUA, Julien DEPAIX, Grégoire HARDI, Olga HIPEAU, Kévin HIZEMBERT, Myriam SIMONNEAU, Chefs de projet « Petites villes de demain »
- Nathalie BIELARZ & Thierry CHAULET, chefs de projet "Assistance à maîtrise d'ouvrage – Aménagement rural"
- Michelle GRAGNIER, Conseillère municipale de la commune de MAGNAT L'ETRANGE
- Nathalie ROBIN-LAMOTTE, Directrice Générale des Services de la Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche

Le quorum fixé par l'article 10 des statuts de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse étant atteint, il est procédé, à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

### RAPPORT D'ACTIVITE 2023

L'Assemblée,

Vu l'article 10 des statuts de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse,

Vu le rapport n° AG2024/11/01 et son annexe,

Vu la présentation en séance, du document de synthèse adopté par le Conseil d'administration le 18 juin 2024,

Donne acte à la Présidente de la présentation du rapport d'activité de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse pour l'année 2023,

**ADOPTÉ :**    *Votants : 68    68 pour    0 contre    0 abstention*

*En application des dispositions de l'article L. 5511-1 du CGCT, cette décision est exécutoire de plein droit.*

Ainsi fait et délibéré  
La Présidente,

Valérie SIMONET